

# CAP Accompagnant.e Éducatif.ve Petite Enfance

En apprentissage 1 an

RNCP : 38565

*L'apprenti.e met en pratique ses acquis et se forge une expérience qui fera la différence au moment de se présenter à un concours, dans une école ou de rentrer sur le marché du travail.*

#### Formez-vous

Unité d'apprentissage  
Lycée des Métiers  
IFAS & IFAP  
Centre de Formation Continue

#### Logez-vous

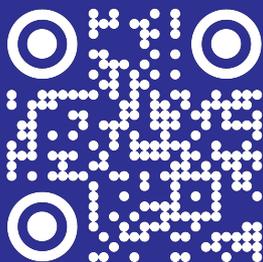
Résidence Habitat Jeunes

#### Restaurez-vous

Restaurant associatif

02 31 27 72 00

[oasis-caen.net](http://oasis-caen.net)



## Secteurs d'activités

- Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- En école maternelle
- En accueil Collectif pour mineurs (ACM)
- À son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- En maison d'assistante maternelle (Mam)
- Au domicile des parents

## Les objectifs visés

- Animer des activités d'éveil et d'aides pédagogiques
- Réaliser les soins du quotidien
- Entretien des espaces de vie, élaborer les repas
- Collaborer avec les parents et d'autres professionnels

## Emplois

- Assistant.e éducatif.ve petite enfance
- Adjoint.e / Agent.e d'animation
- Agent.e territorial.e spécialisé.e des écoles maternelles
- Auxiliaire petite enfance
- Assistant.e maternel.le
- Employé.e familial.e auprès d'enfant

## Public / Prérequis

- Âge min / max : 16-29 ans
- Être patient.e et pédagogue
- Être soigné.e, souriant.e, bienveillant.e
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Après un premier diplôme minimum CAP
- Faire preuve d'autonomie, de responsabilité
- Être respectueux.se du secret professionnel

## Inscription\*

- Inscription de janvier à septembre
- Dossier de candidature sur notre site internet : [www.oasis-caen.net](http://www.oasis-caen.net) ou par téléphone au 02 31 27 72 00, à nous retourner avant la date indiquée sur le dossier

## Durée et rythme de l'alternance

- Début de formation : fin août
- Contrat 1 an dont 406 heures de formation en centre, cours théoriques, pratiques et évaluations + 150 heures de stage hors employeur
- Rythme : 1 jour en centre / 4 jours chez l'employeur

## Rémunération : en % du SMIC ou minimum conventionnel

Contrat d'apprentissage rémunéré et formation gratuite

Année d'apprentissage	- de 18 ans	de 18 à 20 ans	de 21 à 25 ans	+ de 25 ans
1 ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ème année	39 %	51 %	61 %	100 %

\*Possibilité d'aide au permis, d'aide au logement avec notre Foyer Habitat Jeunes

## Blocs de compétences

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs  
Scannez le QR Code pour découvrir les modules



### UP1

Accompagner le développement de l'enfant

### UP2

Exercer son activité en accueil collectif

### UP3

Exercer son activité en accueil individuel

### SST

Sauveteur Secouriste du Travail

## Modalité de certification : selon arrêté du 10 juin 2021

- Contrôle en cours de formation (CCF)
- Taux de réussite sur notre site web

## Poursuites d'études

- Auxiliaire de Puériculture : D.E.A.P
- Accompagnant. médico-social.e : D.E.A.E.S
- Assistant.e de Vie aux Familles : Titre Pro ADVF
- Auxiliaire de vie : Bac Pro ASSP / SAPAT
- Moniteur.rice Éducateur.rice : DEME
- Éducateur.rice de jeunes enfants : DEEJE

